

# FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

## PHASE 1 - RÉUNION DU 2 OCTOBRE

### Identification de l'élément

Afin de travailler sur la première partie de la fiche, nous vous remercions de réfléchir aux questions ci-dessous, que vous pouvez nous retourner en amont de la réunion du 2 octobre si le temps vous le permet (nous discuterons collectivement des réponses le 2 octobre). Vous trouverez à la suite de ces questions, la manière dont l'identification de l'élément est présentée dans le dossier de candidature européen, que vous pouvez utiliser comme point de référence et comparaison.

#### 1. Nom de la pratique

→ *En français*

Pratique d'irrigation gravitaire

→ *En langue régionale (le cas échéant)*

#### 2. Localisation de la pratique actuelle

→ *En France*

Bouches-du-Rhône

→ *Pourquoi ces lieux ?*

#### 3. Description détaillée de la pratique actuelle

→ *Qu'est-ce que l'irrigation traditionnelle et à quoi sert-elle ?*

L'irrigation gravitaire est un système d'irrigation agricole qui fonctionne en utilisant la gravité pour acheminer l'eau depuis une source, telle qu'un canal, une rivière ou un réservoir, vers les champs agricoles. Il s'agit d'une méthode ancienne et simple d'irrigation qui ne nécessite pas de pompes ou de mécanismes complexes pour déplacer l'eau.

Le principe de l'irrigation gravitaire est le suivant :

1. Source d'eau : L'eau est prélevée d'une source naturelle ou artificielle, telle qu'une rivière ou un canal, généralement à un niveau supérieur par rapport aux champs à irriguer.
2. Canalisation : L'eau est dirigée dans des canaux ou des canalisations spécialement conçus pour transporter l'eau vers les zones agricoles.
3. Gravité : En raison de la différence d'altitude entre la source d'eau et les champs, l'eau s'écoule naturellement vers le bas grâce à la gravité.
4. Répartition : Une fois que l'eau atteint les champs, elle est répartie sur les cultures par le biais de canaux secondaires, de rigoles ou de systèmes de distribution pour assurer une répartition uniforme de l'eau.

L'irrigation gravitaire est une méthode relativement économique, car elle ne nécessite pas d'énergie pour pomper l'eau. Cependant, elle dépend de la topographie du terrain, car elle exige que les champs à irriguer se trouvent à un niveau inférieur par rapport à la source d'eau. Elle est souvent utilisée dans les régions où de telles conditions topographiques sont favorables.

**→ Sur votre territoire comment définiriez-vous les caractéristiques significatives de l'irrigation traditionnelle telle qu'elle existe actuellement ?**

L'irrigation traditionnelle dans les Bouches-du-Rhône, comme dans de nombreuses autres régions agricoles, peut être définie par plusieurs caractéristiques significatives, y compris :

1. Irrigation gravitaire : Comme mentionné précédemment, l'irrigation traditionnelle dans les Bouches-du-Rhône repose souvent sur l'utilisation de l'irrigation gravitaire, où l'eau est acheminée depuis des sources d'eau naturelles ou des canaux vers les champs agricoles en utilisant la gravité.
2. Réseaux de canaux et de rigoles : Les systèmes d'irrigation traditionnelle comprennent généralement un réseau de canaux et de rigoles qui distribuent l'eau aux différentes parcelles agricoles. Ces canaux peuvent avoir été établis depuis longtemps et être entretenus par des communautés locales ou des agriculteurs.
3. Source d'eau : Les sources d'eau pour l'irrigation traditionnelle peuvent inclure le fleuve Rhône, ses affluents, des réservoirs locaux, des puits ou des sources naturelles. Le choix de la source d'eau dépend souvent de la disponibilité et de la proximité.
4. Gestion communautaire : Dans certaines régions, l'irrigation traditionnelle est gérée de manière collective par des associations d'agriculteurs ou des organisations communautaires. Cela implique souvent la mise en place de règles et de calendriers pour l'utilisation de l'eau afin de garantir une répartition équitable entre les agriculteurs.

5. Techniques d'irrigation simples : Les systèmes d'irrigation traditionnelle peuvent utiliser des méthodes d'irrigation simples, telles que l'aspersion manuelle ou l'arrosage au sol, plutôt que des systèmes d'irrigation plus avancés, tels que les goutte-à-goutte ou les systèmes d'aspersion motorisés.
6. Dépendance saisonnière : L'irrigation traditionnelle est souvent saisonnière, avec une utilisation accrue pendant les périodes de sécheresse ou lorsque les cultures ont besoin d'un supplément d'eau pour leur croissance.
7. Adaptation aux cultures locales : Les systèmes d'irrigation traditionnelle sont généralement adaptés aux types de cultures cultivées localement, qui peuvent inclure des cultures maraîchères, des céréales, des fruits, des vignes, etc.

En Provence, l'eau ne manque pas. Mais les précipitations se concentrent sur peu de jours souvent par des pluies diluviennes. Elles sont ainsi mal réparties dans le temps et dans l'espace.

Les pluies tombent essentiellement en automne et au printemps alors que les besoins en eau les plus importants se manifestent l'été. Dès lors, le développement de la Provence s'articule autour de la maîtrise des eaux et de leurs dérivations des bassins alpins (où la neige constitue un stock pour le printemps et l'été), vers le littoral. Depuis toujours les Provençaux se sont ingénies à tirer le meilleur parti de la Durance et du Verdon. La Durance était à la fois objet de convoitise pour la richesse que pouvait procurer son eau, et de peur pour la violence de ses crues.

→ *Quels moyens (techniques, matériels, intellectuels, humains, financiers) requiert cette pratique ?*

L'irrigation traditionnelle nécessite une combinaison de moyens techniques, matériels, intellectuels, humains et financiers pour être mise en œuvre efficacement. Voici un aperçu de ces différents aspects :

1. Moyens techniques :
  - Canaux et rigoles : La création et l'entretien de canaux et de rigoles pour acheminer l'eau depuis la source vers les champs agricoles sont essentiels.
  - Structures de stockage : Des réservoirs ou des bassins de stockage peuvent être nécessaires pour stocker de l'eau pendant les périodes de faible disponibilité.
  - Ouvrages de dérivation : Des systèmes de dérivation de l'eau depuis des sources naturelles comme les rivières peuvent être construits pour diriger l'eau vers les canaux d'irrigation.
2. Moyens matériels :

- Équipements d'irrigation :
  - Matériaux de construction : La construction et l'entretien des canaux et des infrastructures nécessitent des matériaux tels que :
3. Moyens intellectuels :
- Connaissance locale : Les agriculteurs doivent posséder une connaissance approfondie des saisons de culture, de la météo locale, des besoins en eau des cultures et des techniques d'irrigation adaptées à leur région.
  - Planification : La planification de l'utilisation de l'eau en fonction des besoins saisonniers des cultures est essentielle pour éviter le gaspillage.
4. Moyens humains :
- Exemple Arrosant de Crau et Sud Alpilles : 11 associations syndicales autorisés gèrent les canaux et ouvrages d'irrigation du territoire (ASA des Arrossants de la Crau, de la Vallée des Baux, Langlade, Rageyrol de Vergière, Haute Crau, Fossé de Pillier, Congrès et Canalet, Istres, Saint Chamas, Chanoines, Servannes). Ils acheminent l'eau brute aux adhérents qui arrosent leurs cultures ou jardin. Cette ressource provient de la Durance, en passant par le canal EDF, alimenté par le barrage de Serre-Ponçon dans les Hautes-Alpes
  - Coopération communautaire : Souvent, la gestion collective de l'irrigation nécessite une coopération étroite au sein de la communauté locale.
5. Moyens financiers :
- Investissement initial : La construction des infrastructures d'irrigation, des canaux et des systèmes de stockage peut nécessiter un investissement initial en capital.
  - Coûts d'exploitation : Les coûts d'entretien, de réparation et de gestion des systèmes d'irrigation, ainsi que les dépenses liées à la main-d'œuvre, doivent être pris en compte.
  - Financement collectif : Dans de nombreuses régions, des systèmes de financement communautaire sont mis en place pour couvrir les coûts liés à l'irrigation traditionnelle.

L'irrigation traditionnelle dépend souvent fortement des ressources et de l'expertise locales, et elle peut être un moyen efficace d'irrigation dans les régions où les conditions topographiques et climatiques le permettent. Cependant, elle peut également être vulnérable aux sécheresses et aux changements climatiques, ce qui nécessite une gestion prudente et des investissements pour l'améliorer et la rendre plus durable.

→ *Cette pratique est-elle régie par des règles écrites ? Si oui, lesquelles ?*

La pratique de l'irrigation traditionnelle peut être contrôlée par des règles écrites ou des réglementations locales dans certaines régions, mais cela dépend largement de la localité, de la culture agricole, et de l'organisation communautaire. Voici quelques points à prendre en considération :

1. Règles locales et coutumières : Dans de nombreuses régions agricoles pratiquant l'irrigation traditionnelle, il existe des règles coutumières et des pratiques locales qui régissent l'utilisation de l'eau. Ces règles peuvent être transmises de génération en génération au sein des communautés agricoles et peuvent ne pas être formellement écrites. Elles sont basées sur la tradition, la confiance mutuelle et l'expérience locale.
2. Organisations communautaires : Dans certaines régions, les agriculteurs se sont organisés en groupes ou en coopératives pour gérer l'irrigation traditionnelle. Ces organisations peuvent élaborer des règlements internes ou des accords de gestion de l'eau qui définissent les responsabilités des membres, les calendriers d'irrigation, les quotas d'eau, etc.
3. Réglementations gouvernementales : Dans certains cas, les autorités locales ou nationales peuvent mettre en place des réglementations ou des lois qui encadrent l'utilisation de l'eau pour l'irrigation, y compris les pratiques traditionnelles. Cependant, ces réglementations ne sont pas toujours spécifiques à l'irrigation traditionnelle et peuvent également concerner d'autres formes d'utilisation de l'eau.
4. Évolution vers des règles formelles : Dans certaines régions, l'irrigation traditionnelle évolue vers des systèmes de gestion de l'eau plus formels avec des règles écrites, des contrats d'irrigation, des autorisations d'utilisation de l'eau, etc., à mesure que les besoins en eau augmentent et que la pression sur les ressources en eau augmente.
5. Respect de l'environnement : De plus en plus, les réglementations et les règles écrites concernant l'irrigation, y compris l'irrigation traditionnelle, intègrent des préoccupations environnementales pour garantir une utilisation durable de l'eau et protéger les écosystèmes aquatiques.

En résumé, l'existence de règles écrites régissant l'irrigation traditionnelle peut varier considérablement d'une région à l'autre et dépend de divers facteurs, notamment les traditions locales, les besoins en eau, les ressources disponibles et les réglementations gouvernementales. Dans de nombreux cas, ces règles sont basées sur des accords informels, la coutume et la coopération communautaire.

Les droits d'eau fondés en titre sont des droits d'usage de l'eau particuliers, exonérés de procédure d'autorisation ou de renouvellement. Ces droits d'usage tirent leur caractère « perpétuel » du fait qu'ils ont été délivrés avant que ne soit

instauré le principe d'autorisation de ces ouvrages sur les cours d'eau . Ils sont soumis aux règles de la police de l'Eau.

Une loi encadrant les droits d'eau : La loi sur la Durance du 5 janvier 1955 a permis de quantifier des droits parfois très anciens et mal définis. Ces droits ainsi inventoriés dans un seul texte sont de nature différente sur le plan juridique.

- Les droits antérieurs à la Révolution s'analysent comme des droits réels immobiliers et ne peuvent donc qu'être expropriés
- Les droits postérieurs à la Révolution sont des autorisations accordées par l'administration et comportent des clauses usuelles concernant la sauvegarde des intérêts généraux.

Le droit d'eau ou la dotation conventionnelle est le débit maximal en litre/seconde que peut prélever la structure. Il est défini pour chaque mois par les conventions. Le débit alloué est faible et intersaison, et maximal de Juin à Août. Les bilans son rapportés en consommations annuelles (Mm<sup>3</sup>/an). Celles-ci sont inférieurs à la dotation car notamment en hiver, le droit d'eau n'est pas utilisé en période de chômage.

#### → *Comment s'effectue l'entretien des canaux d'irrigation ?*

L'entretien des canaux d'irrigation est essentiel pour assurer un approvisionnement en eau efficace aux terres agricoles et éviter les obstructions, les fuites ou les dégradations du système. Voici les étapes générales pour l'entretien des canaux d'irrigation :

1. Nettoyage des débris :
  - Retirez régulièrement les débris, tels que les branches, les feuilles, les déchets flottants, les sédiments, et autres obstructions du canal. Cela peut être fait manuellement ou à l'aide d'équipements tels que des pelles, des filets ou des engins de débroussaillage.
2. Inspection régulière :
  - Effectuez des inspections régulières pour repérer les signes de détérioration ou de fuites dans les parois du canal. Les inspections visuelles et l'utilisation de technologie comme des drones peuvent aider à identifier les problèmes potentiels.
3. Réparation des fuites :
  - Réparez rapidement toute fuite ou brèche dans le canal pour éviter la perte d'eau et la dégradation du système. Les réparations peuvent nécessiter le comblement de fissures ou l'utilisation de matériaux d'étanchéité appropriés.
4. Maintenance des structures :

- Assurez-vous que les structures associées aux canaux, comme les vannes, les écluses, les caniveaux, et les structures de dérivation, sont en bon état de fonctionnement. Réparez ou remplacez ces structures en cas de besoin.
5. Élimination de la végétation :
    - Contrôlez la végétation le long des canaux, car les racines des plantes peuvent endommager les parois du canal. L'utilisation d'herbicides ou de méthodes mécaniques peut être nécessaire pour maintenir la végétation sous contrôle.
  6. Améliorations structurelles :
    - Envisagez des améliorations structurelles si nécessaire pour augmenter l'efficacité de l'irrigation, comme l'ajout de revêtements en béton ou en plastique pour renforcer les canaux, ou la modification du tracé du canal pour améliorer la distribution de l'eau.
  7. Gestion de la qualité de l'eau :
    - Surveillez la qualité de l'eau pour vous assurer qu'elle ne contient pas de contaminants nocifs qui pourraient endommager le système d'irrigation ou les cultures.
  8. Gestion des déchets :
    - Éliminez correctement les déchets et les sédiments retirés des canaux pour éviter leur accumulation et les obstructions futures.
  9. Planification et documentation :
    - Maintenez des registres de l'entretien effectué, y compris les réparations, les inspections, et les améliorations apportées aux canaux. Une planification régulière de l'entretien et une documentation appropriée peuvent aider à optimiser l'efficacité du système.

L'entretien régulier des canaux d'irrigation est essentiel pour garantir une distribution fiable de l'eau aux zones agricoles, augmenter le rendement des cultures et minimiser les pertes d'eau. Il est important de suivre des pratiques d'entretien adaptées aux besoins spécifiques du système d'irrigation et de l'environnement local.

#### **4. Organisation sociale actuelle**

→ *Qui sont les acteurs impliqués dans cette forme d'irrigation ?*

Les ASA (Associations Syndicales Autorisées) sont des groupements de propriétaires qui assure une mission de service public en entretenant les canaux à frais communs.

Les gardes canaux (ou eygadier)

Chambre d'agriculture

FDSH13 – Fédération Départementale des Structures Hydrauliques 13

→ *Quels sont leurs rôles ?*

Les ASA assurent :

- La distribution de l'eau pour l'arrosage, l'entretien et la gestion des canaux, filioles et ouvrages servant au transport et à la distribution d'eaux brutes
- La surveillance de la répartition des eaux et la police de l'eau sur son réseau
- L'exécution des travaux neufs et des travaux d'amélioration ou d'extension
- Des activités accessoires ponctuelles contribuant à réaliser son projet principal

Les gardes canaux assurent la surveillance et l'entretien des canaux de l'ASA, le suivi de certains travaux et la gestion des dotations, le contrôle du respect des tours d'arrosages définis par le règlement de service et sur la demande du Président, tout service relatif à l'activité du syndicat. Le garde est assermenté est habilité à dresser des procès-verbaux en cas d'infraction.

→ *Comment se structurent-ils ?*

L'assemblée des propriétaires se réunit en session ordinaires tous les ans. Selon les statuts de l'ASA, différents modes de représentation existent :

1 – Surface minimum de 0,5 à 1 hectare pour faire partie de l'assemblée des propriétaires. Les propriétaires n'atteignant pas ce seuil peuvent se réunir selon les règles édictées dans les statuts.

2 – Chaque propriétaire a droit de représentation.

La répartition des voix est définie dans les statuts. Elle est généralement proportionnelle au nombre d'hectares de droits d'eau engagés, et plafonnée. Le Président, Vice-président et les syndics sont élus par l'assemblée de propriétaire. Ils se réunissent régulièrement pour prendre les décisions, par délibérations, au nom de l'ASA.

Les ASA sont sous tutelle de l'État. Certains actes administratifs et financiers (délibérations, compte administratif et budget prévisionnel, etc...) sont transmis en Sous-Préfecture pour le contrôle de leur légalité. Les redevances sont encaissées aux moyens de rôles recouverts par le Trésor Public.



Les Statuts définissent les règles fondamentales et le règlement de service définit les modalités pratiques. Ces documents fixent les droits et les devoirs des propriétaires de terrains compris dans le périmètre de l'ASA. Ils rappellent les limites de responsabilité de chacun, les modalités d'application des textes de loi, ainsi que les règles liées au bon usage et à l'entretien des ouvrages, en particulier les servitudes d'entretien. Les propriétaires de terrains compris dans le périmètre syndical de l'ASA sont membres assujettis à l'acquittement annuel d'une redevance de périmètre fixée par la commission syndicale selon une base de répartition des dépenses.

→ *Existe-t-il des événements organisés autour de cette pratique ? Si oui lesquels ?*

Les fêtes de l'eau historique en Provence. Souvent en fin du chômage des canaux, lors du retour de l'eau.

→ *Selon vous, peut-on parler de « communauté » en lien avec cette pratique ? Pourquoi ?*

??

→ *En quoi cette pratique fait-elle partie du patrimoine culturel français ? Pourquoi faut-il la préserver ?*

Manière dont l'identification de l'élément est présentée dans le dossier de candidature européen, que vous pouvez utiliser comme point de référence et comparaison.

*i. Fournissez une description sommaire de l'élément qui permette de le présenter à des lecteurs qui ne l'ont jamais vu ou n'en ont jamais eu l'expérience.*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots*

L'irrigation traditionnelle est un type d'irrigation agricole visant à assurer une croissance optimale des cultures. Elle repose sur l'utilisation stratégique de la force gravitationnelle et de constructions manuelles, telles que des canaux et des fossés, pour distribuer l'eau provenant de points de captage naturels (sources, ruisseaux, glaciers, etc.) plus près des champs. En fonction de différents facteurs, les praticiens choisissent des jours et des périodes spécifiques pour détourner manuellement l'eau des canaux vers les champs en creusant de petits fossés temporaires ou en endiguant l'eau et en créant un débordement artificiel pour inonder les champs. Cependant, pour que cette méthode soit efficace, une connaissance approfondie du paysage naturel, de l'écoulement de l'eau et des conditions météorologiques est nécessaire, de même qu'une coopération étroite entre les responsables de la distribution de l'eau (généralement des agriculteurs, des propriétaires fonciers, des bénévoles, etc.) et les autres personnes impliquées dans le maintien de la structure sociale ou physique de la pratique (coopératives d'eau, bénévoles, autorités locales, associations, etc.).

Cette forme d'irrigation est principalement utilisée pour humidifier, fertiliser et/ou renforcer le sol, tout en garantissant, en augmentant et en améliorant le rendement et la qualité des cultures. Tant les compétences nécessaires à la pratique de l'irrigation traditionnelle que les systèmes et outils d'irrigation correspondants, divers et complexes, sont largement tributaires de l'environnement naturel. Ils ne peuvent fonctionner qu'en combinaison avec les connaissances et les directives connexes qui ont été transmises oralement et par écrit au fil des générations. Cela inclut : (a) des connaissances sur comment et où construire, entretenir et réparer les infrastructures nécessaires, comme les canaux, les fossés, les rigoles en bois, etc., pour dévier l'eau, parfois sur des kilomètres ; (b) des connaissances sur l'utilisation et la fabrication des systèmes permettant de distribuer l'eau dans les champs, principalement en créant un barrage pour le trop-plein (à l'aide de déversoirs,

vannes, plaques de fer et planches en bois) ; (c) une connaissance des systèmes réglementaires existants (les « Rods » par exemple), et notamment des périodes d'irrigation et des quantités d'eau ; (d) une connaissance de la nature, des saisons et du paysage, car ces éléments influencent grandement l'efficacité de la distribution de l'eau. Afin de faciliter la répartition des tâches et de l'eau tout au long de l'année, les détenteurs et les praticiens ont mis au point des systèmes réglementaires écrits. Ces règles écrites, connues dans les différentes régions sous les noms de « Road/Rods », « Wasserbriefe » (lettres sur l'eau), « bulletins », « Kehrordnungen » (règles de roulement) et/ou « Wasserregister » (registres des eaux), contiennent des directives qui ont été adaptées à chaque région. Cette pratique complexe ne peut fonctionner que grâce à une étroite coopération et à un échange de connaissances et d'expériences entre toutes les parties prenantes (agriculteurs, bénévoles, institutions, associations) dans toutes les tâches, telles que l'entretien des cours d'eau, la planification du calendrier d'arrosage, la répartition de la quantité d'eau, etc.

Les méthodes d'irrigation traditionnelles s'appliquent aussi bien aux plaines (Pays-Bas, Belgique (Lommel), Allemagne, Suisse) qu'aux terrains montagneux (Autriche, Suisse, Belgique (Cierreux), Italie, Luxembourg). Bien que présentant des similitudes, les pratiques d'irrigation traditionnelles ont été adaptées aux conditions naturelles de chaque région. Différentes formes d'artisanat sont nécessaires pour pratiquer l'irrigation traditionnelle, par exemple des connaissances en menuiserie pour construire des roues hydrauliques ou des connaissances en forgeage pour construire des plaques de fer. L'irrigation traditionnelle représente une solution communautaire, durable, adaptable, indépendante de toute énergie et respectueuse de la biodiversité pour l'approvisionnement en eau à des fins agricoles, qui revêt une grande importance pour les praticiens, mais aussi pour les communautés plus larges de personnes qui participent ou qui profitent de ses effets positifs sur l'environnement.

- ii. *Qui sont les détenteurs et les praticiens de l'élément ? Y-a-t-il des rôles spécifiques, notamment liés au genre, ou des catégories de personnes ayant des responsabilités particulières à l'égard de la pratique et de la transmission de l'élément ? Si c'est le cas, qui sont ces personnes et quelles sont leurs responsabilités ?*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots*

Dans les régions où l'irrigation traditionnelle est principalement effectuée à des fins agricoles, les praticiens sont pour la plupart des agriculteurs et leur famille ; dans certains cas néanmoins, plusieurs personnes ou familles forment des coopératives d'irrigation/coopératives d'eau qui regroupent des agriculteurs, des propriétaires fonciers ou des détenteurs de droits sur l'eau (titulaires du droit d'irriguer un terrain donné, qui peut être loué à l'agriculteur/la personne qui cultive le terrain). Les coopératives (appelées « consortages », « Geteilschaften », « (Wasser)Genossenschaften » ou « Waalvereinigung ») sont des détentrices importantes, car elles assument la responsabilité de l'entretien des canaux (ainsi que leur financement), la répartition égale de l'eau et la coordination des acteurs mentionnés ci-dessus. Leurs membres et des bénévoles se réunissent également pour l'attribution des tâches annuelles, telles que l'entretien des systèmes, et des rôles spécifiques pour l'année à venir. Le préposé à l'irrigation, par exemple, est responsable des barrages et de la répartition de l'eau de manière à inonder les champs un jour précis ou à une heure précise (il est appelé, selon les régions, « Wässerer », « Wasserbannwart », « aqualer », « auèr », « bevoieier », « beëmer »). Le maître de l'eau (« Wassermeister », « Waalhirte », « watermeester », « Wasserhüter »), quant à lui, observe l'état des canaux tout au long de la saison d'irrigation. Ces rôles sont très appréciés au sein des communautés concernées.

Par ailleurs, des bénévoles et différentes associations (telles que des ONG) sont devenus d'importants détenteurs et praticiens dans les régions où l'irrigation traditionnelle n'est plus seulement utilisée à des fins agricoles, mais aussi pour ses bénéfices écologiques, par exemple pour contrebalancer les défis climatiques ou renforcer la biodiversité locale. La reconnaissance des effets positifs de l'irrigation traditionnelle a conduit à la (ré)émergence de nouvelles communautés du patrimoine qui fondent souvent leurs connaissances sur les quelques praticiens (inactifs) restants, sur des documents de recherche et d'archives, et sur des échanges internationaux (par exemple par l'intermédiaire de l'IZTB, en Suisse), lesquels les aident à évaluer les directives, les droits et les coutumes et facilitent l'adaptation contemporaine de la pratique. Ces bénévoles et associations mettent en œuvre la pratique de l'inondation et les tâches susmentionnées d'arrosage, d'entretien et de transmission, souvent avec le soutien des parcs naturels ou des autorités locales qui possèdent les terres irriguées. En outre, les autorités locales (par exemple les municipalités et les offices des eaux, les comtés, les provinces ou les services d'État et/ou nationaux) soutiennent souvent

financièrement et administrativement les détenteurs et les praticiens dans leurs efforts de recherche, de diffusion et de transmission de l'élément.

Enfin, des experts de différents instituts de recherche ont travaillé pendant plusieurs décennies avec les communautés, les groupes et les individus concernés pour favoriser la recherche, les échanges et la collaboration. Leurs activités de recherche et de sensibilisation à l'importance de l'élément ainsi que leur collaboration avec des entités publiques ont encouragé les communautés et les associations à reprendre et à poursuivre la pratique de l'irrigation.

Si la pratique a été et est toujours ouverte à des personnes de tout genre, certaines tâches ont souvent été associées à des rôles de genre dépassés. Bien que cela ne soit pas universellement applicable, les tâches à forte intensité de main-d'œuvre (par exemple, la construction de nouveaux canaux) étaient autrefois associées aux hommes, tandis que les femmes étaient associées à un rôle de soutien lors du nettoyage des canaux et à la transmission d'informations et d'histoires sur la pratique. Ces rôles de genre disparaissent progressivement, car les praticiens et les parties prenantes incluent de plus en plus des personnes de tous les genres. Actuellement, la majorité des praticiens sont des hommes, mais des tendances récentes montrent qu'un nombre croissant de femmes deviennent détentrices et praticiennes ; de fait, les femmes représentent désormais un tiers des détenteurs et praticiens.

*iii. Comment les connaissances et les savoir-faire liés à l'élément sont-ils transmis de nos jours ?*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots*

Les connaissances et savoir-faire liés à l'élément sont principalement transmis d'une génération à la suivante dans le cadre d'une participation aux activités et d'un apprentissage par l'observation et la formation continues auprès des membres expérimentés. Des coopératives, des associations, des experts et d'autres institutions jouent par ailleurs un rôle important dans la transmission des connaissances.

#### **Transmission entre agriculteurs et membres des coopératives**

Dans les régions où l'irrigation traditionnelle est principalement pratiquée par des agriculteurs et leur famille, la pratique est transmise d'un membre de la famille au suivant. De cette façon, les jeunes praticiens apprennent comment et quand inonder les prairies ou comment guider l'eau à travers des sillons de plus en plus étroits. La méthode est similaire dans les régions où l'irrigation est pratiquée à d'autres fins : l'apprentissage sur le terrain auprès de membres expérimentés joue un rôle essentiel dans la transmission des techniques requises. En outre, une connaissance approfondie du paysage, des besoins en eau des cultures/prairies, des conditions météorologiques et du cycle lunaire – par l'intermédiaire d'une observation continue – est nécessaire pour pratiquer l'irrigation de manière durable.

Un partage des connaissances a également lieu lors de la construction, de l'entretien et du nettoyage des canaux. Ces tâches sont généralement effectuées par la communauté détentrice locale, en dehors du cadre familial, et mobilisent des habitants ainsi que toutes les personnes curieuses d'en savoir plus sur cette technique. Des membres expérimentés forment des duos avec des membres moins expérimentés de façon à ce que ces derniers bénéficient des connaissances appliquées sur le terrain. Ces tâches sont par exemple menées à bien lors du « Schortag » (jour de grand nettoyage des canaux) organisé par les coopératives d'eau à Naters (Suisse). Lors de ce travail collaboratif, et pendant les festivités qui ont parfois lieu après l'accomplissement de ces tâches, les détenteurs et les praticiens ont la possibilité de partager des terminologies spécifiques en lien avec l'irrigation traditionnelle.

#### **Transmission au sein des associations et entre experts**

Compte tenu du nombre décroissant d'agriculteurs à plein temps pratiquant l'irrigation traditionnelle, de nouvelles associations se sont formées pour sauvegarder et transmettre les connaissances existantes dans tous les pays participants. On peut citer par exemple la communauté d'intérêts « Queichwiesen » (Allemagne) et la « Waalvereinigung » (Autriche). En outre, des groupes de travail et des initiatives, comme à Pelterheggen et Lankheet (Pays-Bas) ou le groupe de travail Fléizen (Luxembourg), contribuent activement à la transmission des connaissances. Ils organisent des visites guidées, planifient des événements lors desquels les visiteurs peuvent s'informer sur les techniques d'irrigation traditionnelles et leur impact écologique, et préparent des documents d'information (par exemple, des directives sur la construction des canaux). Plusieurs entités publiques soutiennent ces efforts et ont entrepris des activités de transmission similaires de leur

côté. Par ailleurs, des musées, notamment la Wateringhuis à Lommel (Belgique), le Musée Vinschger et le centre d'accueil du parc naturel (Italie) ainsi que le Musée valaisan des Bisses (Suisse), consacrent un espace d'exposition à la diffusion de connaissances relatives à l'irrigation traditionnelle.

Enfin, de nombreux chercheurs de différentes universités jouent un rôle actif dans la transmission des connaissances liées à la fonction, à la construction et à l'intérêt écologique de l'irrigation traditionnelle aux étudiants de différentes disciplines (gestion de l'eau, agriculture, biologie, etc.).

#### **Trace écrite**

Si, dans la plupart des cas, les techniques sont transmises de manière informelle, des règles spécifiques sont souvent consignées localement par écrit dans les « Rods » ou « lettres sur l'eau ». Elles réglementent, par exemple, la quantité d'eau pouvant être utilisée, à quel moment et sur quel terrain, la répartition des rôles et des tâches, ainsi que les conséquences pour les praticiens en cas de non-respect de ces règles. Elles fournissent des directives importantes pour la pratique et les interactions entre les praticiens et les détenteurs.

*iv. Quelles fonctions sociales et quelles significations culturelles l'élément a-t-il actuellement pour sa communauté ?*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots*

En dehors des directives figurant dans les règles écrites (ci-après dénommées « Rods »), l'application pratique des compétences nécessaires est transmise directement d'une personne à une autre, et une étroite collaboration entre les détenteurs et les praticiens est donc impérative pour assurer la viabilité de l'élément dans son ensemble. En outre, l'organisme chargé de superviser la mise en œuvre des « Rods » (généralement des coopératives d'eau) peut endosser le rôle d'un conseil d'arbitrage ; en Autriche, par exemple, en cas de litige concernant le travail communautaire et/ou la répartition de l'eau, les membres de la coopérative d'eau suivent une procédure particulière dans le cadre de laquelle ils font office de juges, de défenseurs et de certificateurs pour résoudre le conflit.

L'irrigation traditionnelle joue aussi sur le sentiment identitaire des détenteurs et des praticiens qui entretiennent un lien fort avec les paysages qui les entourent. Une connaissance intime de l'environnement naturel, des saisons et du sol permet aux praticiens d'utiliser efficacement cette technique. En outre, les systèmes de canaux liés à la pratique sont présents dans de nombreuses régions depuis des siècles et constituent un élément d'identification pour les habitants, comme en témoignent les noms de certaines rues (par exemple, « Keelhoffstraat » à Lommel, en Belgique).

Par ailleurs, l'irrigation traditionnelle fait partie de nombreuses expressions culturelles et est associée à un vocabulaire riche incluant des terminologies spécifiques liées à la pratique, aux Rods et aux rôles (voir le point 1.(ii)). Les connaissances requises pour pratiquer l'irrigation traditionnelle fournissent également des compétences applicables à d'autres aspects de la vie des détenteurs et des communautés environnantes, notamment des connaissances sur l'impact du cycle lunaire sur l'écoulement de l'eau et des compétences liées au travail du bois. Le début ou la fin de la saison d'irrigation est souvent marqué par des rassemblements communautaires et des festivités, généralement précédés de tâches communautaires, comme le nettoyage des canaux dans le canton du Valais, en Suisse (appelé « Gemeinwerk »). Ces événements pour la plupart informels sont organisés par la communauté et permettent de renforcer la cohésion. Parfois, ils servent également à faire découvrir la pratique à de nouvelles personnes. Ces événements sont aussi l'occasion de partager des histoires et des légendes autour de l'élément. Dans les Ardennes belges, par exemple, on évoque la légende du cercueil : alors que le cercueil d'un agriculteur était exposé dans sa maison, de fortes pluies ont commencé à inonder la maison et le cercueil a dû être placé de plus en plus haut, ce qui a été interprété comme une punition divine, car l'agriculteur avait utilisé l'eau de manière inéquitable.

La pratique de l'irrigation traditionnelle étant fondée sur les conditions naturelles présentes, elle contribue à la sauvegarde et à la création de terres habitables. La planification méticuleuse des canaux aide à rendre de nouvelles zones accessibles sur le plan agricole et les cours d'eau forment un habitat naturel pour de nombreuses espèces animales, comme les cigognes et les salamandres. Cet aspect écologique attire aussi bien des locaux que des visiteurs ; les régions où est pratiqué l'élément sont à la fois des lieux de loisirs et des sujets d'étude pour les spécialistes (écologistes, biologistes, historiens, etc.) qui se penchent sur la technique et son impact écologique. En outre, l'inondation régulière des champs contribue à la hausse du niveau des eaux souterraines et les

canaux sont un moyen de prévenir les inondations. L'élément est un exemple de patrimoine culturel immatériel comme moteur de la prise de conscience de la valeur écologique du paysage et des coutumes connexes. Les activités éducatives pour les enfants concernant l'irrigation traditionnelle stimulent leur capacité d'apprentissage et les aident à découvrir les paysages et la nature avec tous leurs sens. Cela contribue à la création d'une volonté permanente d'entretenir des relations durables avec la nature et l'environnement.

- v. *Existe-t-il un aspect de l'élément qui ne soit pas conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme ou à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, ou qui ne soit pas compatible avec un développement durable ?*

*Minimum 170 mots et maximum 280 mots*

L'élément est compatible avec toutes les conventions internationales en matière de droits de l'homme et avec le principe de respect mutuel entre communautés, groupes et individus, indépendamment de l'âge, du genre ou du statut social. L'élément repose sur la coopération étroite, la coordination et le respect entre tous les praticiens et les autorités compétentes. Tous ces aspects sont ancrés dans des droits et des engagements historiques relatifs à l'eau. Les techniques d'irrigation traditionnelles ont un rôle important à jouer dans la disponibilité, la gestion durable et la purification naturelle de l'eau ; elles peuvent servir d'inspiration pour trouver des solutions aux problèmes croissants liés aux Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, par exemple les inondations et les sécheresses (ODD 6 Eau propre et assainissement), car cette forme d'irrigation permet de rehausser le niveau des eaux souterraines et utilise les ressources en eau disponibles, courantes, de façon durable. L'irrigation traditionnelle ayant été et restant importante dans les zones à faible pluviométrie, ce modèle peut être appliqué dans les régions confrontées à la rareté de l'eau. Elle contribue aussi à atténuer les effets du changement climatique au niveau local (ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et à favoriser la biodiversité (ODD 15 Vie terrestre). En outre, l'élément montre comment les partenariats multipartites prenantes (agriculteurs, défenseurs de l'environnement, ONG, universitaires et autorités de différents pays) peuvent entraîner une mobilisation et un partage des connaissances et des savoir-faire pour soutenir la réalisation des ODD dans tous les pays (ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs). Par ailleurs, dans une perspective plus large, les activités éducatives organisées sur le terrain pour les élèves des écoles locales, qui découvrent non seulement la pratique, mais aussi l'importance de la protection de la nature et de l'eau, ainsi que toutes les questions liées à l'impact de l'action humaine sur l'environnement, contribuent aussi à l'ODD 4 (Éducation de qualité).

Enfin, l'élément ne peut pas être dissocié du paysage dans lequel il est pratiqué. La sauvegarde des différentes formes d'irrigation traditionnelle et des diverses techniques qui leur sont associées contribue donc aussi à la préservation d'un type de paysage culturel spécifique ayant une grande valeur culturelle, esthétique et écologique.

Les initiatives visant à protéger les ressources naturelles et la nature sont étroitement liées aux droits fondamentaux de l'homme, à savoir assurer la survie humaine, profiter d'un environnement sain et productif et vivre dans la dignité : un environnement naturel sain contribue au bien-être humain. L'irrigation traditionnelle favorise une relation harmonieuse entre les humains et la nature, dont ils bénéficient mutuellement. Ce patrimoine culturel est important dans le présent, en tant que message du passé et voie vers l'avenir.